

**Respecter l'environnement, c'est agir en éco-citoyen
Ensemble relevons ce défi**

Reims, le 21 avril 2022

Le groupe CERESIA est engagé dans l'amélioration de la protection de l'environnement pour l'ensemble de ses activités.

La démarche et les actions environnementales menées visent à réduire de façon continue l'empreinte environnementale du groupe.

Cette démarche s'applique en cohérence avec la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) du groupe CERESIA.

 **LES ENGAGEMENTS DE CERESIA**

- Réduire l'empreinte environnementale des activités du groupe en les menant de façon éco-responsable tout en garantissant la durabilité de nos métiers et de notre outil de travail.
- Veiller au respect des exigences légales et réglementaires concernant l'environnement et notamment des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

 **LES OBJECTIFS DE CERESIA**

- Améliorer de façon continue la performance environnementale des activités, des produits et des services du groupe en vue de la protection de l'environnement, de la prévention de la pollution et des nuisances.
- Améliorer en permanence nos pratiques en maîtrisant les déchets, en favorisant le recyclage, en favorisant les énergies durables et en évitant le gaspillage de ressources naturelles et énergétiques.
- Sensibiliser et former les salariés aux enjeux, aspects, impacts environnementaux et solutions d'amélioration.

La mise en œuvre de la politique environnementale est un enjeu important pour lequel l'ensemble du personnel du groupe doit s'impliquer.

Le Directeur Général,
Stéphane MICHEL

